



Compte-rendu de la réunion entre les organisations syndicales (OS) et la direction des examens et des concours. Le 09 mars 2017

Cette réunion, demandée chaque année par le SNES-FSU, permet de faire le bilan de la dernière session (2016) et de porter des revendications pour la session à venir (2017). Seule autre OS présente le SNALC.

DNB : Modalités des épreuves finales.

Pour rappel : Textes concernant le DNB

Arrêté du 31 décembre 2015 fixant le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège

Note de service n° 2016-063 du 6 avril 2016 sur les modalités d'attribution du DNB

Note de service n° 2016-144 du 28 septembre 2016 pour les commissions d'élaboration des sujets

Note de service n° 2016-156 du 12 octobre 2016 sur le référentiel de formation relatif aux sciences et à la technologie pour la série professionnelle

Note de service n° 2016-157 du 12 octobre 2016 sur le référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-EMC pour la série professionnelle

note de service n° 2017-041 du 3 mars 2017 sur le déroulé et horaire des épreuves écrites de l'examen du DNB pour la session 2017 : modification

Épreuve orale

Dates : du 15 avril au 20 juin 2017 pour l'Académie de Bordeaux.

Elle est évaluée sur 100 points. Elle est basée sur les EPI et les parcours. Le parcours santé peut être pris en compte s'il est combiné avec un autre parcours. Une grille indicative a été envoyée avec la note de cadrage (voir note de service DNB).

La date de fin est plus avancée que la date nationale du 30 juin 2016 (dernier jour des écrits) mais permet à la DEC de sécuriser les reports des notes et de corriger d'éventuelles erreurs.

Épreuves écrites

Les élèves composent sur des copies distinctes selon les disciplines même si les sujets sont transversaux. Il faudra que les correcteurs soient indulgents pour les élèves de l'épreuve de sciences qui auront les deux sujets et copies en même temps ce qui pourraient conduire à certaines erreurs.

Judi 29 juin après-midi : Mathématiques/Sciences Physiques, Sciences et Vie de la Terre, technologie

Fin mai, un mois avant les épreuves, Eduscol publiera le nom des deux disciplines tirées au sort.

Vendredi 20 juin toute la journée : Histoire-Géographie-Education Morale et Civique/Lettres

L'épreuve de réécriture des lettres est déplacée la matin et s'ajoutera aux questions sur documents. Elle s'achèvera à 12h25.

L'organisation de la pause entre les épreuves est laissée à la discrétion des établissements

Validation du cycle 4

La bascule des points donnés par le palier 4 du socle doit être faite vers Cyclades pour le 20 juin pour avoir le temps de corriger d'éventuels problèmes.

Les dispenses (langues, EPS) n'empêchent pas l'évaluation des 8 domaines.

Enseignement de complément

Un seul enseignement est évalué. L'élève a 10 ou 20 points. Il ne peut y avoir d'aménagement

.

Correction

Mardi et Mercredi 4 et 5 juillet 2017

Tous les enseignants des disciplines concernées par les épreuves écrites seront convoqués.

Des centres de correction supplémentaires vont être créés car ceux qui existent ne pourront pas contenir tous les correcteurs.

Résultats

Publication des résultats le 12 juillet après les délibérations des commissions le même jour.

Les enseignants doivent donc rester disponibles jusqu'au 12 juillet.

Commentaires

Lors de la réunion, les représentants du SNES-FSU ont exprimé leurs vives inquiétudes sur les bascules des points du bilan du cycle 4 vers l'application cyclades pour la validation du DNB au vu de la mise en place plus que chaotique du LSU.

Les examinateurs de l'épreuve orale ne seront pas rémunérés car le ministère considère que cette tâche fait partie de leurs services. Cette décision crée de fait des inégalités entre les enseignants liées à leurs services ou à leurs établissements ce qui est inacceptable.

Nous avons aussi posé la question de la pertinence du calcul des moyennes sur les 15 premières copies étant donné que les lots de copies correspondent à un seul collège et qu'aucune harmonisation n'est faite par la suite (ce qui n'aurait aucun sens). Il s'agit d'une demande des IPR.

Nous avons demandé aussi que l'ensemble des copies soient remises en une seule fois et que la règle soit la même dans tous les centres de correction.

Les personnels de la DEC ont souligné l'importance du report des notes pour éviter les erreurs. Ils ont rappelé les règles en la matière (re-calculation des points, deux personnes pour entrer les notes sur l'application). Nous avons fait remarquer que ces règles étaient appliquées de manière très inégale.